

# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU PANIER DE GERMAINE

Samedi 06 février 2016  
Salle du conseil à Château Chervix

**Excusés** : Marc Ditlecadet, maire de Saint Germain les Belles,

**Excusés avec procuration** : Armand Mayzeaud, Jean Claude Pignolet, Franck Devireux, Dominique Pascal Quintard, Maria Baderot, Céline et Christophe Leyssenne

**Présents** : 25 adhérents (voir liste d'émargement), Josette Lazeiras Ganteil (association des parents d'élèves de Glanges), Jean Luc Lachaud (maire de Château Chervix).

Le Président remercie la municipalité de Château Chervix de nous accueillir dans la salle du conseil, toutes les personnes présentes et Le Fournil du Gueulard pour ses galettes offertes au buffet à l'issue de l'assemblée.

Scrutatrice: Jenny Gutteridge.

Commissaire aux comptes : Cyriane Bajou

Secrétaire : Sylvain Cairola.

## 1 Rapport moral :(Sylvain Cairola, président)

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence cette après midi.

Je souhaite également remercier les adhérents pour leur soutien au Panier de Germaine, tous les bénévoles qui s'impliquent dans le fonctionnement de l'association, et ils sont plus nombreux qu'il y paraît quand on vient chercher sa commande.

En effet, pour que le bateau puisse voguer, beaucoup de monde s'active dans la soute : permanents, producteurs et coordinateurs, membres de la commission, membres du CA et surtout toutes les semaines sur le pont, le trésorier qui veille au cap.

En ce qui concerne le rapport moral, je vais continuer dans la métaphore des moyens de transport. Au cours de l'année 2015, Le Panier de Germaine a poursuivi son développement en suivant deux voies parallèles. L'une s'apparentant à une autoroute, l'autre à un chemin de campagne.

Sur l'autoroute, la distribution hebdomadaire des produits, véhicule bien rodé, sans doute perfectible, mais efficace et apprécié des adhérents.

Cette activité reste le moteur principal de l'action de soutien aux producteurs. Cette année, elle aura permis d'offrir des débouchés à de nouveaux producteurs (Ferme de la Pagénie, GAEC Champs Libre, La Ferme de la Guionie, L'Arche de Gaïa).

Sur le chemin de campagne, un groupe de pèlerins, la commission « perspectives ». Constituée en début d'année, elle a pour mission de réfléchir à des axes de développement du Panier de Germaine et proposer des projets.

Les travaux de la commission ont permis de faire émerger deux projets : la recherche d'un local plus convivial qui pourrait être le lieu d'activités autres que la distribution de produit, (ce sujet fera l'objet d'un débat et d'un vote pendant cette assemblée) et agir au sein de la nouvelle communauté de communes pour promouvoir l'alimentation bio dans les cantines. Patrick vous présentera en détails ces deux sujets.

Cheminer sur ces deux voies a permis de tisser des liens tout au long du trajet. Sans empiéter sur le rapport d'activité, je citerai quelques associations avec lesquelles nous avons eu des échanges ou des actions communes cette année : Limousin Ecologie, le Chemin Limousin, Le Comptoir d'Henry, la Clayette des Champs, Solidaile, CCFD Terre Solidaire, Alternatiba, Le Musée Cécile Sabourdy. Cette énumération montre bien que pour développer les liens entre producteurs et consommateurs, et promouvoir le développement de productions bio et locaux ; l'activité du Panier de Germaine ne peut se limiter à la distribution de ces produits.

En guise de bilan je dirais que l'année écoulée a vu comme points positifs l'émergence de deux projets, la participation à des actions de solidarité, et un fonctionnement des plus démocratique. Les points à améliorer serait la communication vers les futurs adhérents et l'information sur les évènements organisés.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des participants.

## **2 Rapport d'activité** : (Denise Faideau, secrétaire adjointe)

Toutes les permanences ont été assurées avec 2 personnes en moyenne, parfois 3, mais aussi quelquefois avec une seule personne. Quelques rappels ont permis de relancer les inscriptions pour les permanences.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois dans l'année. Les points forts ont été les discussions autour de la Commission Perspective, la monnaie locale, Ancolie et le café.

Les compte-rendu des différents C A sont affichés au local, peu de personnes semblent les lire.....;ils sont aussi envoyés par e mail à chaque adhérent.

La commission Perspectives du Panier de Germaine s'est mise en place, Patrick, rapporteur de cette commission nous en dira quelques mots.

18 février 2015 : la réunion avec les coordinateurs a été très intéressante, elle a permis aux coordinateurs présents de faire remonter les difficultés qu'ils rencontrent avec certains producteurs.

Ancolie : une modification de la version d'Ancolie s'est imposée, en effet le langage dans lequel est rédigé le logiciel devient obsolète. Eric va vous soumettre quelques améliorations.

13 septembre 2015 : Alternatiba journée très réussie, 4000 visiteurs. Beaucoup de personnes se sont intéressées au stand du Panier de Germaine curieux de notre organisation. Une nouvelle adhérente s'est inscrite.

20 Octobre : au restaurant O'Thili à St Germain une A G d'information sur la monnaie locale a eu lieu, suivie d'un buffet. 25 personnes y ont assisté, adhérents, producteurs, coordinateurs, de très bons échanges entre les participants. Sylvain, Eric et Patrick Braeckman nous ont exposé le rôle des monnaies locales et leur fonctionnement, et répondu à toutes les questions.

13 Novembre : Festival Alimenterre à Vicq organisé en partenariat avec le panier de germaine, le musée Sabourdy et les droits de l'homme. Environ 60 personnes ont vu le film "Ceux qui sèment" il a montré différents types d'agriculture dans plusieurs pays du monde..Il a été suivi par l'intervention d'une responsable du Burkina -faso, un agriculteur de Vicq, et un agriculteur en biodynamie de Peyrat le Chateau, le débat était très intéressant.



## **Compte d'exploitation : Recettes. Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015**

**Abondements porte-monnaie = 50 759,31 €**

**Adhésions = 980,00 €**

**Recettes exceptionnelles = 1 122,39 €**

Dépôt ou retrait d'espèces 1 068,14 € Transferts de la caisse vers le compte bancaire

Dépôt sur livret A 10,00 € Ouverture du livret A

Intérêts versés en 2015 0,04 € Livret A

Dons ou legs 44,21 €

**Remboursements = 4 882,67 €**

Remboursement des avances de trésorerie faites à d'autres associations (3542,78€ en 2015 + 1239,89€ restant à percevoir de 2014) + paiement d'une commande faite au Panier (100€)

**Déficit brut exercice = 0,00 €**

**TOTAL DES RECETTES = 57 744,37 €**

La commissaire aux comptes donne quitus au trésorier. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des participants.

### **4 Commission perspectives** : (Patrick Lespagnol, vice président)

Depuis un an, 6 à 8 personnes se réunissent au sein de cette commission pour réfléchir aux perspectives de développement du Panier de Germaine. Il se dégage de ses réflexions un besoin de plus d'implication sur notre territoire et de liens entre les divers acteurs locaux œuvrant au sein et autour de l'association.

La commission, appuyée par le CA, s'est fixé deux axes de travail :

- La recherche d'un nouveau local (cf. paragraphe suivant)
- Encourager l'alimentation bio dans les cantines

Dans cette optique, la commission propose d'agir au niveau de la communauté de communes Briance Sud Haute Vienne pour fédérer les différents acteurs qui pourraient être impliqués (élus locaux, parents d'élèves, écoles, producteurs, structures interprofessionnelles de la filière bio).

Le projet pourrait être présenté à la commission économique de la communauté de commune. En effet, plus de 1000 élèves seraient concernés, ce qui représente un potentiel économique non négligeable.

Le Panier de Germaine se propose d'être « facilitateur » pour fédérer les personnes motivées par ce projet. Aujourd'hui l'essentiel du travail est de prendre contact et de convaincre les différents acteurs du bien fondé de la démarche. Nous pouvons en cela nous appuyer sur la loi récemment votée, qui vise à introduire, dans les repas servis par les collectivités, 40% d'aliments issus de productions durables, locales et de saison dont 20% biologiques d'ici à 2020.

Le projet est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale. La commission continue ses travaux en ce sens. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.

Pour mener à bien de futurs projets, dont celui-ci-dessus, il pourrait être envisageable d'avoir recours à un salarié. La commission et le CA propose d'explorer la piste d'un emploi en service civique. L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur le fait que la commission puisse continuer à travailler sur ce sujet :

- abstention = 1 voix
- contre = 0 voix

- pour = 24 voix

## **5 Débat et vote sur le projet d'un nouveau local**

Le local actuel, situé à Magnac Bourg, est pratique de part sa situation. Moyennant quelques travaux de rénovation il permettrait de continuer à distribuer les produits commandés, mais sans plus. Cette distribution est une activité importante de l'association mais n'est pas sa seule vocation.

Les réflexions de la commission « perspectives » font apparaître qu'un local mieux aménagé pourrait permettre de développer d'autres activités qui renforceraient les échanges entre adhérents.

A ce jour, nous avons une proposition de la commune de Château Chervix qui rénove un bâtiment pour le mettre à disposition d'associations. Ce local pourrait être un lieu d'accueil de la permanence mais aussi d'activités d'échanges, d'information, de débat ou tout autre selon les besoins exprimés par les adhérents.

Jean Luc Lachaud expose l'état d'avancement du projet. La commune est en phase de consultation d'entreprises. L'achèvement des travaux est prévu au mieux fin 2016. Le bâtiment comprendrait une salle commune d'une capacité d'environ 30 personnes et un espace cuisine. Ce lieu serait partagé entre plusieurs associations et pourrait être loué les weekends.

Le lieu serait idéal pour des activités convivial, des réunions thématiques, des projections de films,... mais serait peu pratique pour les permanences, en particulier pour le stockage des produits.

Après débat il ressort que le local de Magnac Bourg est insuffisant en l'état, mais que le local de Château Chervix présente des inconvénients pour la distribution des produits (stockage, localisation). Le CA invite l'assemblée générale à se prononcer sur le sujet par un vote sur trois propositions.

- Rester au local de Magnac Bourg en l'état = 4 voix (procurations)
- Transférer toutes les activités à Château Chervix = 8 voix (dont 3 procurations)
- Une période de transition avec des activités à Château Chervix et la distribution de produits à Magnac Bourg = 20 voix

## **6 Comptoir d'échange « lou pélou »**

Suite à la réunion d'information du 20 octobre 2015 sur la monnaie locale « lou pélou », à destination des adhérents, le CA a pris la décision d'accepter les paiements en « pélou ».

Les montants des paiements seront régulés mensuellement en fonction des sommes acceptées par les producteurs.

Le CA propose que Le Panier de Germaine puisse être comptoir d'échange pour les personnes souhaitant convertir des euros en « pélou ». Cette activité serait gérée par un coordinateur qui se chargerait d'organiser les échanges.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur le sujet :

- abstention = 1 voix
- contre = 0 voix
- pour = 24 voix

## **7 Logiciel Ancolie**

Le CA a pris la décision de faire modifier le logiciel Ancolie. Cette modification était nécessaire pour des raisons techniques, pour intégrer les paiements en espèce (pélou) et pour améliorer la gestion.

Coût : 1050 €

La nouvelle version sera disponible dans les prochaines semaines. Eric Lavorel fait un appel à volontaire pour la tester. Cinq personnes de l'assemblée proposent leur service.

## **8 Cotisation :**

Sur proposition du C.A., le montant de la cotisation reste à 10€

## **9 Conseil d'administration**

3 membres du CA ne renouvellent pas leur candidature (Céline Larrart, Denise Faideau, Mireille Kindt Bourgeois). Anne Marie Jandaud, Sarah Cainaud, Eric Olivier Lochard présentent leur candidature.

Le nouveau Conseil d'administration est élu à l'unanimité :

Anne Marie JANDAUD, Sarah CAINAUD, Ginette PARISELLE, Florence COLLETTE, Edwige BAEYAERT, Eric Olivier LOCHARD, Eric LAVOREL, Patrick LESPAGNOL, Sylvain CAIROLA.